

## Souvenir François Générelli

Les débuts du Brevet Permanent Bellevillois sont associés à une Randonnée Pédestre de 1940 à 1943. Puis en souvenir du fondateur du Sporting Club Bellevillois, mort en déportation, les Brevets Cyclistes du S.C.B. prendront le nom de Léon Mourard. Il s'agira, tout d'abord du Critérium Cyclo-Routier qualifiant tout brevet qui n'était pas AUDAX ou RANDONNEUR. Puis du Brevet Cycliste Léon Mourard de l'Echo des Sports, contre la montre, il est devenu, Brevet Léon Mourard à allure libre.

Le réseau routier évoluant avec l'urbanisation francilienne, les parcours du Brevet sont désormais modifiés. Cette épreuve est dorénavant le Souvenir François Générelli, en mémoire, de notre ancien président, de son action pour le Brevet Cyclotouriste dont il était l'animateur. Le Souvenir Léon Mourard restera lié aux Randonnées Bellevilloises de la Cipale que nous organisons en février.

François Générelli, nous a quittés peu avant Noël 2010, après une belle carrière de sportif amateur, et un bon nombre d'années de dévouement pour le Cyclotourisme et plus particulièrement pour notre Club de l'est parisien qu'il avait intégré en 1978.

Grand représentant et amoureux de notre association sportive et touristique, il a porté jusqu'aux derniers jours de sa 84e année, les couleurs bleues à carreaux jaunes des Bellevillois. Il fut d'abord 5 ans Trésorier puis Président durant 17 années. Depuis 2004, membre du Comité Directeur, il continuait d'animer la Marche de l'An Neuf et le Brevet Permanent Léon Mourard. En 2006, honoré par la Ville de Paris il reçut la médaille et le diplôme du bénévolat. A notre Assemblée Générale de décembre, il a souhaité se retirer et ainsi nous l'avions nommé Membre Honoraire du Sporting Club Bellevillois en reconnaissance de son travail et son attachement à la vie du Club.

Sa présence, son expérience et ses relations amicales avec tous, garantissaient la réussite de nos événements sportifs et la bonne marche du SCB. Avec sérénité il a transmis à ses successeurs ce savoir faire, et nous lui en serons éternellement reconnaissant.

Les Bellevillois.

## Présentation du Brevet :

L'épreuve, anciennement Brevet Permanent Léon Mourard, dont les étapes débutaient aux portes de Paris pour dessiner des boucles de 50 km autour de la Capitale, s'offre une nouvelle jeunesse avec un nouveau parcours francilien.

Une seule boucle de 6 étapes de 45 à 80 km, pour un total de 370 km, relie les villes de Meaux, Melun, Etampes, Rambouillet, Mantes, Chantilly, toutes desservies par le RER. Les participants pourront à leur guise réaliser une étape par jour ou plusieurs dans un sens ou dans l'autre. Pour obtenir le Brevet, ils devront parcourir les 6 étapes dans l'année en cours. Cette épreuve est dorénavant le Souvenir François Générelli, en mémoire de notre ancien Président, de son action pour le SCB et le Cyclotourisme.

Un Brevet certifié gratifiera les lauréats et ceux qui en feront la demande recevront une médaille du Sporting Club Bellevillois (10€). Chaque année, une coupe récompensera le club de la plus grande participation. Depuis 2014 ce Brevet est la 6<sup>e</sup> Manche du Challenge Bellevillois qui récompense chaque année les Cyclos et les Clubs les plus fidèles aux randonnées Bellevilloises.

L'allure est laissée au choix des participants, elle ne pourra être inférieure à 15 km/heure. Un délai supplémentaire d'une demi-heure par étape est accordé aux Jeunes de moins de 18 ans, Féminines, Vétérans de plus de 60 ans, Personnes handicapées...

Suivant les itinéraires indiqués, les routes départementales et v.o. sont vivement conseillées ainsi que le respect du code de la route, des personnes, des communes et de la nature.

## Homologation :

Chaque étape sera validée par sa Feuille de Route. Celle-ci sera tamponnée chez le commerçant ou autre, précisant le lieu et l'heure du départ ou de l'arrivée. Une fois complété, d'une étape ou de plusieurs, les concurrents retourneront courant novembre, le Carnet de Route au SCB. Pour homologuer le Brevet, les participants auront une année complète pour parcourir les 6 étapes entre le 1er novembre et le 31 octobre.

**Brevet Permanent Bellevillois**  
*Souvenir François Générelli*  
5e Manche du Challenge Bellevillois



**Du 1er Novembre au 31 Octobre**

Inscriptions à retourner par courriel  
ou par courrier postal au SCB

Randonnée Cyclotouriste organisée par le Sporting Club Bellevillois  
Maison des Associations 20e BL81 1-3, rue Frédéric Lemaître 75020 Paris  
www.sc-belleillois.com Tél : 06.33.66.28.77 sc-belleillois@ffct.org

Fédération Française de Cyclotourisme - Ligue Ile de France - Codep 75

## **BREVET PERMANENT BELLEVILLOIS**

*Souvenir François Générelli*

**Du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Octobre**



**5<sup>e</sup> Manche  
du Challenge Bellevillois**

## **FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE**

Nom : .....

Prénoms : .....

Date de Naissance : .....Femme / Homme

Adresse : .....

Tél. ou Courriel : .....

Club : .....

N° Fédéral .....N° Licence : .....

Pour obtenir le **Carnet de Route**, fiche à retourner au Sporting Club Bellevillois ; Maison des Associations 20<sup>e</sup>BL81, 1-3 rue Frédéric Lemaître, 75020 Paris, avec un chèque bancaire à l'ordre du SCB d'un montant de **4,00 €** pour les licenciés, **6,00 €** pour les non licenciés, **gratuit** pour les - 18 ans licenciés et **2,00 €** pour les non licenciés.